

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES  
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU  
PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Ville de Durbuy.

AVIS.

RECOURS DE ELICIO SA contre le refus de permis unique délivré  
par le SPW pour un parc de 5 éoliennes sur les communes de  
Clavier et de Ouffet.

Concerne le recours de ELICIO SA., sise John Cordierlaan 9 à 8400  
Oostende contre la décision du SPW de refuser le permis unique  
de classe 1 pour l'implantation et l'exploitation d'un parc de 5  
éoliennes sur le territoire des communes d'Ouffet et de Clavier.  
L'autorité compétente pour statuer sur ce recours est le Ministre  
de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Durbuy, Basse  
Cour 13 à 6940 Barvaux (accueil), du 18 juin 2021 au 03 juillet  
2021 inclus, du lundi au samedi, de 09 :00 heures à 12 :00 heures.

Vu la crise sanitaire, la prise de rendez-vous préalable est  
obligatoire, au moins deux jours ouvrables à l'avance, au  
086/219811 ou [accueil@durbuy.be](mailto:accueil@durbuy.be). (+masque obligatoire).

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

(s)Olivier BRISBOIS

(s) Philippe BONTEMPS